



## Demande d'information

-----  
Par Roxane

Bonjour,

Je suis actuellement en arrêt pour maladie professionnelle ( asthme et rhinite ) reconnue et prise en charge par la sécurité sociale des bouches du Rhône.

Mon actuel arrêt va jusqu'au 30/11/2020.

Je vais avoir un visite de reprise début décembre.

Dans la mesure où le médecin du travail me déclare inapte vu que je suis en arrêt pour maladie professionnelle.

Je suis en suivi avec un psychiatre car ma situation et mon état de santé me préoccupe.

J'ai peur que le médecin du travail me déclare inapte pour autre motif que la maladie professionnelle.

Que pouvez vous me conseiller svp ?

J'ai très peur et je suis très angoissée.

Merci beaucoup pour votre aide

Cordialement